

La nouvelle bibliothèque de l'université de Perpignan

par Fernand Belledent

Aire de rayonnement et implantation de la documentation sur le campus

L'université compte environ 9 000 étudiants, et le nombre de lecteurs potentiels actuels est de 10 000 avec les enseignants-chercheurs et les lecteurs autorisés de tous ordres. Le nombre est en croissance régulière d'environ 10 % par an depuis une dizaine d'années. En période universitaire, la fréquentation des deux sections de la bibliothèque droit-lettres et sciences est d'environ 3 000 étudiants par jour. La mise en fonctionnement des nouveaux locaux et la création de nouveaux services ont effectivement amené une augmentation nette de cette fréquentation.

Avec la construction nouvelle de 6 000 m² destinés à la section droit-lettres et administration, la documentation voit son potentiel de surfaces renforcé et, avec la section sciences, elle dispose de 7 400 m² et d'avantages non négligeables : un regroupement d'ensemble dans un même secteur qui favorise une gestion rationnelle sur un campus à dimension humaine, et une situation stratégique intéressante puisque les deux sections de la bibliothèque sont au point d'intersection des flux étudiants vers la cité universitaire et vers le restaurant universitaire. Même si au départ le nouveau bâtiment pouvait paraître enserré entre l'IUT et le restaurant universitaire, l'avantage de l'emplacement l'emporte. Enfin, grâce à cette nouvelle

construction, le ratio en mètres carrés par étudiant, qui était un des plus faibles sur le plan national (0,20 m²), va s'approcher de 1 m² à 0,82 m².

Ainsi ont pu être assurés un accueil de qualité des lecteurs, une mise en place de services diversifiés et des conditions de travail satisfaisantes pour le personnel. La bibliothèque de l'université, à partir de la mise en service des nouveaux locaux, a la capacité de recevoir en places assises 1 000 lecteurs :

- 800 dans la section droit-lettres ;
- 200 dans la section sciences.

Un projet novateur

Il ne s'agissait nullement de reproduire l'existant en l'amplifiant, mais de prendre en compte et les besoins traditionnels d'une bibliothèque et les besoins nouveaux, en prévoyant du mieux possible l'évolution future. Cela a pu se faire grâce à l'écoute exceptionnelle du maître d'œuvre M. Michel et de son équipe, ainsi que du maître d'ouvrage M. Devers, chef de service du patrimoine de la Région Languedoc-Roussillon, qui ont pris en compte nos besoins et remarques.

Les objectifs

Les nouveaux locaux ont permis une réorganisation d'ensemble de la documentation et la bibliothèque fonctionne avec de nouveaux objectifs :

- Offrir aux usagers des outils documentaires performants nécessaires à l'autoformation.

- Développer une politique du libre accès jusqu'à 100 000 ouvrages.
- Assurer une formation des usagers.
- Développer les nouvelles technologies documentaires.
- Mettre en place des services diversifiés répondant aux besoins nouveaux sur les plans culturel et informatique.
- Organiser la documentation rationnellement par discipline.
- Assurer une ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur.

L'objectif premier étant bien sûr d'accueillir convenablement les lecteurs, le personnel, et de recevoir les collections. Les nouveaux locaux et la section sciences qui est installée dans les anciens locaux devraient permettre par ailleurs de stocker environ 500 000 ouvrages.

La nouvelle organisation de la documentation

La concentration de l'ensemble documentaire dans un secteur du campus nous a amenés à repenser l'organisation d'ensemble de la bibliothèque et à concevoir un fonctionnement autour de trois pôles. Il s'agissait d'offrir à l'ensemble des usagers des services identiques, permettant en particulier à ceux des disciplines scientifiques de disposer des nouveaux services. Avec les sections droit-lettres et sciences, les nouveaux services constituent donc le troisième pôle de la bibliothèque.

La création des **services généraux** vient de la prise en compte à la fois de la nécessité d'une ratio-

nalisation de la gestion et des besoins des lecteurs d'aujourd'hui tant sur le plan informatique que sur le plan culturel.

a) Le service d'information bibliographique.

La concentration de la documentation que nous avons soulignée nous a conduits à créer un seul service d'information bibliographique, prenant appui sur la salle de bibliographie et les réseaux informatiques. Ce service assure donc le prêt entre bibliothèques pour l'ensemble des disciplines, l'orientation bibliographique de base des lecteurs et la gestion du système d'information dynamique.

b) L'atelier informatique.

Il s'agissait de répondre à des besoins de plus en plus fréquents d'étudiants utilisant l'outil informatique et de mettre à leur disposition des PC pour utiliser des logiciels informatiques, par exemple Word Excel... Et, dans le même temps, de répondre à une forte demande concernant le courrier électronique. Il ne s'agit pas de satisfaire tous les étudiants, ce qui est le rôle non d'une bibliothèque universitaire mais de l'ensemble des composantes de l'université, il s'agit d'offrir la possibilité d'utiliser ce service sur un nombre limité de postes.

c) Le service multimédia.

Il prend en compte les enseignements existants, notamment dans les domaines du cinéma, de l'histoire de l'art et des sciences, et offre, en complément à ceux-ci, un certain nombre de documentaires et de fictions dans les disciplines où ces documents existent. Environ 2 000 vidéos et 300 cédéroms sont à la disposition des lecteurs. Par ailleurs, un programme de numérisation de documents est prévu et devrait être réalisé durant 2001.

d) La salle de formation.

La complexité du fonctionnement des bibliothèques et de l'accès à la documentation nécessite aujourd'hui une formation des lecteurs afin qu'ils puissent utiliser de manière optimale les outils documentaires. Chaque section de la bibliothèque assure, en liaison avec les enseignants, cette formation de plus en plus indispensable.

e) La salle d'étude.

Elle a été prévue pour répondre à des besoins nouveaux qui se sont manifestés depuis des années, ceux du travail en groupe. Une centaine de places seront disponibles, avec une documentation de base : usuels, encyclopédies, dictionnaires.

f) Une salle de culture générale.

Elle offre aux lecteurs des revues, des ouvrages sur les grandes questions d'actualité. C'est une possibilité de compléter leur formation universitaire par une ouverture sur les divers domaines des connaissances.

g) Une salle d'exposition.

Elle permet une animation culturelle.

h) Une cafétéria.

Située à quelques mètres de l'entrée, elle permet une détente sans nuire au calme nécessaire au travail en bibliothèque.

Le projet informatique

Il constitue la clef de voûte de l'organisation. L'avance technologique relative de la bibliothèque nous a amenés à une réflexion d'ensemble qui a abouti à un projet informatique global reposant sur une refonte complète de l'architecture réseau.

La bibliothèque a mis en place une nouvelle architecture phy-

sique et logique de son système d'information. Cette évolution a pour but d'offrir des accès banalisés au réseau pour l'utilisateur, lui permettant d'accéder de manière unique et transparente aux applications, via son site Web.

De ce fait, les usagers ont des accès banalisés :

- au catalogue de la bibliothèque Mercure ;
- aux réseaux de cédéroms (56 lecteurs en réseau) ;
- à internet (accès libre ou sélectif) ;
- ainsi qu'au système d'information dynamique sur bornes vidéo.

Reposant sur de nouveaux concepts et se fondant sur une technologie de pointe, l'informatisation s'appuie sur l'intégration de systèmes et réseaux née de l'émergence au sein des systèmes d'information de la micro-informatique, des réseaux locaux et des systèmes ouverts.

Le catalogue de la bibliothèque est consultable sur internet. Il est également accessible via un navigateur Z 39-50. L'objectif de la bibliothèque étant à terme la mise en commun de l'ensemble des ressources documentaires de l'université sur son catalogue riche de plus de 120 000 notices.

Un déploiement sur le campus du potentiel documentaire de la bibliothèque de l'université (catalogue, réseau de cédéroms...) est également envisagé, comme son extension sur le site de Narbonne.

Ces réalisations seront suivies en 2001 par la mise en œuvre d'une politique de production de documents numérisés et par l'intégration de supports multimédias dans nos catalogues.

Une conception architecturale fonctionnelle et adaptée

Ainsi, à partir de l'atrium central, des services diversifiés déploient leurs offres pour répondre à des besoins qui peuvent varier chez un même lecteur selon les moments : consultation personnelle, recherche bibliographique, travail en groupe, détente.

Les services d'accueil

Ils sont situés au premier niveau.

- À l'entrée, une banque d'accueil et des bornes d'information.
- Au même niveau, une banque principale de prêt et des postes internet. La banque principale de prêt est alimentée en ouvrages et documents par convoyeur en liaison directe avec les magasins fermés.
- Immédiatement accessible, le service d'information bibliographique avec le prêt inter et la salle de bibliographie (espace de référence).
- Toute proche de l'entrée, une petite salle d'exposition qui joue le rôle d'appel et est destinée à être le point de départ de manifestations culturelles plus vastes.
- Joutant celle-ci, la salle de culture générale.
- Un local avoisinant est affecté à la reprographie en libre accès.

Les salles de consultation des trois grands secteurs documentaires

Sur trois niveaux, des salles de lecture vastes et claires sont dédiées aux grands groupes de disciplines :

- Le droit au rez-de-chaussée.
- Les sciences humaines et sociales (économie, sociologie, histoire et géographie) au premier étage.
- Les lettres (langues, art et littérature) au deuxième étage.

Dans ces salles spacieuses, 100 000 ouvrages sont proposés en libre accès, de même que les revues des disciplines concernées. Les conditions de travail y sont confortables : places de travail avec éclairage individualisé, disposition des tables incitant à l'étude. Des « carrels » permettant de s'isoler et un certain nombre de bureaux sont mis temporairement à la disposition des chercheurs. Néanmoins, pour éviter un cloisonnement des disciplines et des esprits, un escalier hélicoïdal bien visible relie ces espaces entre eux.

La conception de ces grands espaces « disciplinaires » a été particulièrement étudiée pour rompre l'ampleur des surfaces. Des magasins ouverts accessibles aux lecteurs offrent un complément de documentation et alternent avec les salles de périodiques, dont l'emplacement varie suivant les niveaux et les disciplines de manière à éviter la monotonie et à répondre aux besoins des divers secteurs tout en assurant aux professeurs un espace individualisé. L'arrondi de ces surfaces, joint à des différences de niveau des plafonds, apporte une intimité que soulignent les couleurs chaudes et une « compartimentalisation » des espaces qui ne peut que favoriser le travail.

Chaque niveau dispose d'environ 200 places assises et d'un libre accès dans un premier temps d'environ 25 000 ouvrages, sans compter les périodiques.

Les services spécialisés

Ce sont pour une bonne part les nouveaux services précités et les fonds spécialisés.

a) La bibliothèque mexicaine.

Fondée et constituée par le professeur Meyer, mexicaniste connu, elle est intégrée à la bibliothèque

de l'université depuis 1974. Elle va trouver ici un emplacement digne d'elle qui permettra une meilleure consultation et des développements futurs (au troisième niveau).

b) La Société agricole, scientifique et littéraire.

C'est la plus ancienne société savante des Pyrénées-Orientales. Créée en 1833, elle enrichit de ses collections les fonds spécialisés en particulier dans le domaine catalan, avec ceux d'Henri Guiter et de Charles Grando. En effet, une décision du conseil d'administration de cette société a décidé de déposer à la bibliothèque de l'université la bibliothèque et les archives de celle-ci.

c) Le Ceducat.

Fonds catalan en libre accès.

Les services intérieurs

a) Le secteur administration.

Il comprend :

- les bureaux de la direction ;
- les bureaux du secrétariat de direction ;
- les bureaux de la gestion des personnels ;
- les bureaux de la gestion financière de la bibliothèque ;
- des salles de réunion.

b) La section droit-lettres.

Elle comprend les bureaux du chef de la section et de ses services, ainsi que la salle de catalogage et de saisie.

c) Le service de reliure.

Couvrant une surface plus vaste, la nouvelle installation devrait permettre un développement de ce service essentiel pour la conservation des collections.

d) Le service du courrier.

Près de l'entrée de service, une salle sera affectée au courrier avec un local de stockage à proximité.

e) Les magasins fermés.

Situés au centre du bâtiment, ils se présentent sur trois niveaux avec une capacité de 250 000 volumes. Au premier niveau sont installés des compacts, de manière à stocker en liaison directe avec la principale banque de prêt 100 000 volumes qui seront sélectionnés parmi les plus demandés... Locaux et bureaux pour les magasiniers ont été prévus dans cet ensemble.

Conclusion

Pour la première fois, l'université de Perpignan va disposer d'un outil documentaire à la hauteur de ses besoins. Cela a été possible grâce à l'appui financier conjoint de l'État et des collectivités territoriales : Région Languedoc-Roussillon,

conseil général des Pyrénées-Orientales, ville de Perpignan. L'aide de la Région, maître d'ouvrage, a été déterminante, ainsi que son souci de prendre en compte les spécificités d'une bibliothèque d'aujourd'hui.

Ainsi, les nouveaux locaux de bibliothèque qui ont été livrés à l'université de Perpignan vont permettre à la fois d'assurer les fonctions habituelles d'une bibliothèque et d'offrir des services diversifiés dans le domaine de l'informatique, du multimédia et de la culture générale.

À cette implication des collectivités territoriales pourra répondre une ouverture de la bibliothèque sur la ville et le département renouant avec une vieille tradition

de l'université de Perpignan, lorsque le roi Louis XV, par lettres patentes du 31 mars 1759, créait une « bibliothèque publique de l'université de Perpignan » et que le recteur de l'université François Fossa déclarait dans son discours du 15 février 1760 : « Par l'établissement d'une bibliothèque publique, tous les ordres de citoyens trouveront des précepteurs dans tous les genres, assortis à leur génie, à leur humeur, à leur caractère, des amis toujours prêts à remplir d'une manière utile et agréable tout le temps qu'ils voudront passer avec eux, des guides éclairés et sûrs dans les différentes routes de la vie, des modèles propres à leur inspirer les sentiments généreux du patriote et les mœurs du citoyen. »